#### **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE LE SAMEDI 25 AVRIL 2015 A BREHAN**

Les congressistes de l'UNC du Morbihan se sont réunis, nombreux, en assemblée générale, puis en Congrès, à Bréhan le samedi 25 avril 2015.

La Commune de BREHAN, intégrée au canton de Rohan, distant de 6 km seulement, se situe au Nord/Est du département et est limitrophe des Côtes d'Armor. Sa superficie est de 5 165 hectares.

Au dernier recensement, le nombre d'habitants était de 2 396. Le territoire communal se trouve au centre du triangle LOUDEAC - JOSSELIN - PONTIVY, pôles d'intérêts économiques et touristiques du centre Bretagne.

Alors que les adhérents vont entrer en assemblée générale leurs conjoints se rendent, en car, au château de Josselin pour une visite.

Henri CHEMIN, Président départemental et secrétaire général adjoint national, ouvre l'assemblée générale annuelle et remercie les personnes présentes. Il fait observer une minute de silence.

René MUGNIER, Secrétaire Général départemental, procède à la présentation des candidats au conseil d'administration pour pourvoir aux 7 postes d'administrateurs vacants du 2ème tiers sortant, se représentent : Monsieur Alain BENOîT (Campénéac), Monsieur Joseph de GHELLINCK (La Trinité sur Mer), Monsieur Michel MAZURET (Sainte Anne d'Auray) et Monsieur Jean VALLOIR (Carnac).

Messieurs Marcel LIND (Auray-Brech-Le Bono-Plougoumelen), Monsieur Jean-Pierre MRECHES et Monsieur Thierry PETITPIAN ne se représentent pas. Henri CHEMIN et René MUGNIER les remercient pour leur dévouement au sein du Conseil d'Administration durant ces dernières années.

Les nouveaux candidats sont : Madame Christiane GUARCH (Neulliac), Monsieur Jean-Claude AUDRAIN (Bréhan) et Monsieur Paul QUERO (Bréhan).

Jean-claude AUDRAIN, Président de la section de Bréhan, prend la parole : «M. le président départemental, M. le Maire, Messieurs les Présidents, Madame la présidente de section, Mesdames, Messieurs, Bonjour, en tant que président de la section UNC de BREHAN et au nom de tous les adhérents, je suis heureux de vous accueillir dans notre petite commune. Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'être venus nombreux à cette assemblée générale. Bienvenue également aux dames dont près de 75 ont choisi de visiter le château de Josselin. J'espère qu'elles ramèneront de bons souvenirs de cette visite. Certains d'entre vous connaissent déjà BREHAN, puisque les 25 mars 2001 et 12 mars 2005, nous avions déjà organisé l'assemblée générale des présidents de section. Én 2001, environ 230 personnes y avaient participées contre 170 en 2005, et aujourd'hui nous approchons un effectif de 350 personnes. Je constate une augmentation très significative de la participant des anciens combattants et soldats de France, ce qui est encourageant pour les organisateurs. Ici, je remercie les soldats de France qui partagent notre idéologie. Ils participent aux cérémonies commémoratives pour le devoir de mémoire. Présidents, Présidente, pour assurer la pérennité de notre association et que perdure le devoir de mémoire, il faut continuer à recruter des soldats de France. Il y a quelques mois pour l'assemblée générale à Pontivy, notre ami Jean QUERO Vice-président départemental en charge des soldats de France, qui nous a quittés en janvier 2015, lançait un appel au recrutement de soldats de France en ces termes : « soldat de France, c'est avant tout un devoir de mémoire. Notre liberté, nous la devons bien aux générations antérieures. Avançons! N'ayons pas peur! Alors faisons en sorte que le recrutement continue ». Quelques mots sur notre section de BREHAN. Elle a été crée en 1967, à cette époque, elle était sous la direction de l'UNC départemental, comme beaucoup d'autres sections. C'est en 2001, que les statuts de la section ont été faits car chaque section devait avoir ses propres statuts. Cinq présidents se sont succédés durant cette période. En ce qui me concerne, j'ai été trésorier pendant 4 années et je préside la section depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui la section compte 60 adhérents, soit 35 AFN, 1 Ancien combattant de 39/45, 16 soldats de France dont 3 nouveaux en 2015 et 8 veuves. Depuis fin décembre, nous avons eu deux décès dans la section. Nous nous retrouvons assez souvent, pour les manifestations patriotiques du 8 mai et 11 novembre, toujours suivies du traditionnel repas dans une bonne ambiance. Nous débutons l'année en janvier par la galette des rois, avec le passage d'une vidéo des manifestations : en exemple le pèlerinage de Lourdes, les photos qui ont été prises lors des sorties. Au mois de juillet nous organisons une journée de détente. Après le repas très copieux du midi, les amateurs de boules, de marche, de belottes s'adonnent à leur sport favori, en attendant de se retrouver le soir autour d'un buffet réalisé par les épouses dans une ambiance festive. Nous organisons des sorties dans une atmosphère amicale, c'est ainsi que l'an dernier nous avons effectué une sortie au Zoo et à la roseraie de Doué La Fontaine. Les 24 et 25 juillet, la sortie est prévue au Puy du FOU. Ce sont de bonnes journées de détente et tout le monde en revient enchanté. Les activités : nous organisons deux Lotos dans l'année, un en mars, l'autre début novembre. Ces manifestations nous assurent une trésorerie saine et participent à financer une partie de nos différentes manifestations,

nos sorties et nos repas. En début décembre, c'est l'assemblée générale de la section, nous sommes environ 75 à 80 personnes autour du traditionnel couscous ou d'une potée et la journée se passe dans une ambiance conviviale. Je vous souhaite à tous, de passer une agréable journée. »

René MUGNIER prend ensuite la parole : « Mesdames, Messieurs, Chères adhérentes, Chers adhérents, Mes Amis, Je tiens en premier lieu à remercier la section de Bréhan d'avoir organisé l'Assemblée Générale et le Congrès cette année, je les dédie à la mémoire de Jean QUERO. Cette journée restera j'en suis sûr dans la mémoire de tous les participants. Pour ma part, peu d'entre vous me connaissent. J'ai eu l'insigne honneur de succéder à Jean Valloir au poste de Secrétaire Général en 2014. J'avais cependant mis une condition et qu'il devait être à mes côtés pendant 1 année voir plus, ce qu'il a fait volontiers et je l'en remercie. Car pour moi, l'essentiel est dans la transmission, une jeune (déjà âgé) peut donner un élan nouveau, il est indispensable que celui qui a occupé le poste, qui a la connaissance et le savoir puisse le partager. Ceci évite les erreurs du passé et nous permet d'avancer avec sérénité. »

René MUGNIER présente le rapport moral de l'UNC :

« Sur le plan des effectifs, nous sommes à ce jour 3476 adhérents, à jour de leurs cotisations au 31 décembre 2014. Nous étions 3538 en 2013. Nous avons donc perdu 62 adhérents, le temps faisant son œuvre, les autres pour raisons personnelles. Notre objectif premier reste le recrutement des OPEX. Le président vous en parlera lors de son intervention. Les Soldats de France sont très représentatifs, leur nombre est croissant.

Sur le plan social, je tiens à remercier M. MARAIS et Mme LETURGIE, pour le travail exceptionnel qu'ils effectuent. Nombre de dossiers ont été traités pour venir en aide aux plus défavorisés. Merci encore Madame, Monsieur, votre aide nous est précieuse.

Concernant les cérémonies et manifestations de l'année écoulée, les évènements ont été nombreux en 2014 : la commémoration du centenaire de la grande guerre a été marquée par le retentissement du tocsin les 1er ou 2 août dans les communes morbihannaises, comme dans de nombreuses communes de France, et ceci est à mettre à l'initiative d'un adhérent de l'UNC de la Haute-Marne ; La cérémonie à Sainte Anne d'Auray à la mémoire des Bretons Morts pour la France le 13 octobre ; Exposition 14/18 à Carnac pour le 11 novembre ; le 70ème anniversaire de la Libération et la fin de la seconde guerre mondiale a également marqué cette année 2014 : Libération de Vannes le 4 août, Mané Er Houët, et différentes manifestations dans de nombreuses communes ; le 60ème anniversaire de la fin des combats en Indochine, conférence de Genève en juillet 1954 ; Pour tous les conflits, la liste n'est pas exhaustive mais je ne peux tous les citer. Pour ce qui est de la Guerre d'Algérie, nous commémorons le 5 décembre et n'en déplaise à certains, c'est notre position, sans concession.

L'année 2015 sera aussi chargée en commémorations et manifestations : en tout premier lieu, le 10 mai, la Libération de Lorient.

Je tiens à vous remercier pour votre participation à ces différentes cérémonies qui ont jalonné 2014. Celle-ci prouve que la fédération de l'UNC du Morbihan est toujours debout et Unis comme au front.

Nous devons être solidaires des autres associations, afin de célébrer, partager et transmettre. Faisons en sorte que ce devoir de mémoire que nous ont légué nos anciens puisse perdurer au-delà des temps afin que nul n'oublie! Notre bénévolat et nos actions, tournés vers les jeunes générations, nous permettront de leur transmettre les valeurs de courage, de respect, de solidarité et du don de Soi. Cinq points importants : « l'accueil doit être fraternel et solidaire ; la responsabilité, porteuse d'identité et source de joie et d'équilibre. Les rencontres sont une expérience humaine considérable. Une association d'esprit : l'unité est source de richesse ou chaque adhérent a sa place et participe par ses particularités à l'intérêt commun. La transmission : nous avons un héritage la culture, les valeurs et les traditions que nous devons léguer aux jeunes générations. »

Pour terminer, je citerais cette phrase de Churchill : « On vit de ce que l'on obtient, on construit sa vie sur ce que l'on donne ». Je vous remercie de votre attention. »

L'assemblée donne son quitus à main levée au rapport moral transmis par le Secrétaire Général. René MUGNIER présente aux adhérents les nouveaux Présidents élus depuis notre dernière assemblée.

Francis PLANCKE présente le bilan de l'année écoulée, voir graphiques joints. L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le bilan comptable 2014. Le quitus a été donné par l'Assemblée Générale pour le compte de résultat et le bilan présentés par Francis PLANCKE. Il présente le prévisionnel 2015 et 2016.

Jacques MARAIS, vice – président chargé du social et du journal, intervient afin de présenter le bilan 2014 de l'activité sociale tant au niveau départemental (ONAC et UNC 56) que national. L'aide départementale est de 50 €. Le siège national peut verser de 200 à 500 € suivant les dossiers et les ressources du demandeur, l'ONAC également. 35 dossiers ont été traités en 2014.

Mme Marie-Claire LETURGIE, vice-présidente chargée des veuves, prend la parole pour transmettre les nouveautés concernant les veuves notamment le nouveau dispositif de l'Allocation Différentielle au Conjoint Survivant en vigueur au 1er janvier 2015. Elle assiste Jacques MARAIS pour l'étude et le traitement des dossiers toujours plus nombreux. Font partie de la commission sociale ONAC : Henri CHEMIN, Jacques MARAIS, Marie-Claire LETURGIE et Henri CHEMIN. L'ONAC propose à ses ressortissants l'avance remboursable, prêt à taux 0, non soumis à une condition de revenus et remboursable par mensualité de 50 €, pour ceux qui par exemple ont des travaux à effectuer dans leur résidence principale.

Monsieur Jean-Pierre LE ROCH, Député, est remercié pour sa présence à notre Assemblée Générale et transmet son attachement aux anciens combattants et au Devoir de Mémoire.

Une pause permet à chacun d'échanger pendant que les présidents vont procéder aux votes avant l'ouverture du Congrès.

Plus tard dans la matinée, René Mugnier transmet le résultat des élections : inscrits 3 558, inscrits représentés exprimés 2 961. 60 sections étaient présentes ou représentées sur un total de 84 sections (94 communes). Tous les candidats ont été élus ou réélus.

Jean-Claude AUDRAIN 426, Alain BENOÎT 359, Joseph de GHELLINCK 289, Christiane GUARCH 452, Michel MAZURET 340, Paul QUERO 399 et Jean VALLOIR 508.

\_\_\_\_\_

### CONGRES DEPARTEMENTAL LE SAMEDI 25 AVRIL 2015 A BREHAN

Bonjour et remerciements aux représentants de l'Etat : Arnaud BAYEUX, le Directeur de l'ONAC, Bernard CHAUVIN, le DMD, Annick CHAUVAIN, conseillère départementale, Hervé GUILLEMIN, les représentants d'associations : le Général Bruno THEVENON, Claude DOUDARD, Camille AUDO, Albert BERNARD, Michel LE NECH, Bryan LENNON, les représentants des UNC départementales 44, 35, 29, Jean-Charles ROLLAND, Marcel BARON et Raymond LE PORS et adhérents de l'UNC 56.

Merci à toutes et tous de votre présence et je tiens à féliciter tous les organisateurs de cette journée consacrée à notre association, à votre association l'UNC, plus particulièrement votre dynamique président Jean-Claude AUDRAIN. Un merci tout particulier à Monsieur Hervé GUILLEMIN, maire de Bréhan, pour son accueil.

Un grand merci aux portes – drapeaux car ils sont porteurs de notre drapeau aux 3 couleurs, symbole de notre patrie, mémoire vivante de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Je souhaite aujourd'hui vous parler dans un premier temps de notre association, puis j'aborderai des points d'actualités, enfin je vous parlerai du recrutement et du devoir de mémoire.

Notre association aujourd'hui est vénérable mais peut et doit mieux faire

Bientôt cent ans d'existence, c'est la principale et la plus ancienne association de combattants : environ 220 000 adhérents, sur plusieurs générations. Pour le département, nous sommes aujourd'hui 3 476 adhérents à jour de cotisations au 31 décembre 2014, chiffre transmis en toute transparence. Ce qui ne semble pas être le cas pour d'autres associations.

Une devise, tout un programme, « Unis comme au front », toujours d'actualité : les plus anciens des vétérans de la 2ème guerre mondiale, « les gros bataillons » de l'AFN ; les plus jeunes des OPEX ou soldats de France qui ont 20 ans à peine.

Notre association rassemble les hommes et les femmes ayant porté les armes, les veuves et orphelins de guerre, les veuves d'anciens combattants et les Soldats de France pour :

Entretenir et développer les liens, d'amitié et de solidarité pour la défense des droits et des intérêts du monde combattant ;

Perpétuer le souvenir des combattants Morts pour la France ;

Contribuer au devoir de mémoire et à la formation citoyenne des jeunes générations ;

Soutenir les forces armées afin qu'elles disposent de moyens humains et financiers suffisants pour protéger notre territoire et défendre nos intérêts, dans un monde toujours aussi imprévisible et dangereux.

#### Nos actions:

Veiller au respect des engagements de l'Etat vis-à-vis de ses anciens combattants « ils ont des droits sur nous » disait Clémenceau.

Dans le domaine de la réparation ou de la reconnaissance. A cela s'ajoute le devoir de mémoire ou transmettre les valeurs pour lesquelles nous nous sommes battus, parfois jusqu'à la mort.

La mobilisation en 2018 lors du Centenaire de notre création... à condition d'être nombreux au rendez-vous ?

Notre organisation : un réseau national dense fédérant des associations départementales, un siège national à Paris, une direction comportant une quinzaine de permanents, une revue nationale « La voix du combattant », Un Conseil d'administration, qui définit les orientations et d'où sont issus le Président national et le Secrétaire Général. L'association participe à toutes les instances nationales du monde combattant (groupe des douze, ONAC-VG) et reste un interlocuteur significatif du Secrétaire d'Etat. Cette gouvernance se décline au niveau du département.

Qui peut venir chez nous ? Nous sommes une association ouverte, intergénérationnelle qui assure ainsi sa pérennité.

## LES POINTS D'ACTUALITES

L'aide différentielle aux conjoints survivants disparaît mais le principe est maintenu. L'aide spécifique appelée aide de solidarité amenée au seuil de pauvreté (maximum 987 euros) est délivrée par l'ONAC au conjoint survivant bénéficiant

de l'APA et de l'ASPA (ASPA: l'allocation de solidarité aux personnes âgées) et versée annuellement ce qui permet d'avoir la CMU. Elle n'est malheureusement pas allouée aux anciens combattants en dessous du seuil de pauvreté (987 euros). L'UNC persiste à demander qu'une aide identique soit accordée aux anciens combattants dans les mêmes conditions de ressources. Elle pourrait concerner environ 11% des anciens combattants.

Statut du soldat : l'UNC demande qu'un statut du soldat soit établi au titre du principe de précaution (reconnaissance, réparation). Il engloberait un statut des blessés qui pourrait couvrir les conséquences aux expositions dues aux situations de conflits (blessure post traumatique en particulier.

Carte du combattant du 2 juillet 1962 en décembre 1964 : l'UNC insiste sur le bien-fondé de l'obtention de la carte du combattant pour cette période au regard des nombreux blessés et morts au combat 534 morts pour la France sur le sol algérien. Le TRN leur est accordé, alors pourquoi pas la CC. Cette carte ne pourra être accordée qu'au titre des Opérations Extérieures. Profitant d'une interprétation de l'article 109 de la loi de finances 2014 (carte dite à cheval) il existe une voie de recours pour faire valoir ses droits. C'est un peu complexe, une note sur la conduite à tenir et un modèle de lettre est à votre disposition au siège départemental. Nous avons gagné pour la carte OPEX à 120 jours et nous avons de bonnes raisons pour obtenir la même chose pour les 80 000 de 62 à 64.

L'action sociale, raison d'être de notre association. Depuis 1/1/2013 l'ONAC ne verse plus de subvention globale à l'UNC et aux autres grandes associations de combattants, les cas sont soumis de façon décentralisée dans les commissions de solidarité des départements. L'UNC a décidé de poursuivre son action sociale centralisée en 2015 en prenant 130 000 € (dont 30 000€ pour les non ressortissants de l'ONAC – VG) sur ses fonds propres (intérêts de placement, recettes VC et magasin) et non sur les cotisations pour poursuivre l'action spécifique envers nos adhérents. Pour les 3 premiers mois de 2015, une centaine de cas traités à la commission nationale d'action sociale pour 25 000€. Il n'y a pas suffisamment de cas qui remontent vers la commission d'action sociale nationale. Sachez que La voix du combattant contribue aussi à l'action sociale. Pour 75 cts le numéro (trouvez moins cher de cette qualité ailleurs!) C'est un lien social et en plus quelques centimes sont versés à l'action sociale, prochainement paraîtront des offres d'emploi, tout sera fait dans ce sens.

La campagne double : l'UNC dénonce ce décret qui concerne moins de 1% de la population ayant participé à la guerre d'Algérie. Ce décret est discriminatoire vis-à-vis des soldats ayant participé à ce conflit. Poursuivez vos demandes, nous espérons que le nombre de recours apportera une régularisation méritée (cas Erwin MICHELS).

La maison du combattant : je parle de l'ONAC – VG. L'UNC demande avec force de conserver, d'une part, notre maison du combattant dans chaque département, sans diminuer les effectifs actuels (3 fonctionnaires au minimum), et d'autre part, le maintien du budget « social » afin de répondre aux demandes face à la précarité grandissante des ressortissants et la suppression de l'aide sociale accordée aux grandes associations.

La reconversion des OPEX je voudrais rajouter ce domaine où nous avons à progresser. 12 500 ex militaires chômeurs dont la grande majorité sont anciens combattants ne trouvent pas de travail et perçoivent l'allocation de retour à l'emploi (120 M€ par an payés par la défense). En liaison avec l'ONAC et l'Agence de reconversion de la défense nous avons des moyens simples pour les aider, soit intervenir auprès de l'ONAC pour financer des formations vers des métiers qui recrutent, soit ouvrir notre réseau. Beaucoup sont à la retraite mais n'ont-ils pas un fils, un neveu garagiste, transporteur, chef d'entreprise. Un ex-militaire aidé par l'UNC dans l'année c'est 100 au niveau national et nous serons des partenaires sérieux pour les armées…sans compter notre recrutement et une grande satisfaction sur le plan humain.

Le recrutement : Identifions trois cibles à exploiter.

Le recrutement ancien consiste à s'intéresser aux associations en recherche d'accueil avant dissolution, les conjoints, les déçus des autres associations, les amicales d'armes des régiments dissous ...

Le recrutement spécifique ancien combattant (ressortissant ONAC-CPMI art. D432) OPEX (TRN et CC) appelés jusqu'en 2 000, contractuels et de carrière s'effectuera grâce à un rapprochement avec les armées, les jeunes ou moins jeunes femmes OPEX, gendarmes OPEX, ... Comment ? En étant attractifs : bourse du travail, aide, solidarité, support juridique pour faire valoir le droit à la reconversion, partenariat avec les régiments...Il faudra convaincre les armées que l'UNC peut servir de relais après le service armé en matière de solidarité et de relations entre l'armée et la Nation.

Le recrutement soldat de France : appelés ou volontaires ayant effectué un service militaire, militaires engagés ne relevant pas du D.432, citoyens en charge de la protection des personnes et des biens. Il existe une ressource non exploitée.

# La mémoire

Les Français encore nombreux, ayant connu dans leur jeunesse le conflit mondial, l'Indochine et l'Afrique du Nord, sont aujourd'hui heureux de vivre dans la paix malgré les aléas de la vie et se souviennent des souffrances et privations de tous ordres qu'ils ont dû endurer et qu'ils ne peuvent oublier. Par contre, d'autres, plus jeunes, profitent de ce bien être quotidien de la paix. Ils semblent avoir oublié que cette paix est due aux sacrifices consentis par des millions de Morts et blessés, leurs parents, grands-parents, leurs familles qui ont donné leur vie pour défendre les valeurs de liberté et de paix.

En janvier dernier les Français ont reçu un choc car ils croyaient que le bonheur et la paix, nos valeurs fondamentales ne pourraient pas être menacées.

Or que sont devenues ces valeurs, pour lesquelles tant d'hommes et de femmes se sont battus au péril de leur vie ?

Quel cri d'alarme pourrait nous envoyer du fond de leur tombe tous ceux qui depuis 1914 à nos jours, et encore récemment, sont Morts pour leur pays, pour notre liberté et pour notre bien être quotidien ? Ils seraient en droit de nous demander ce que nous avons fait pour préserver cette paix et cette liberté...

Nous, adhérents de l'UNC soyons des passeurs de mémoire privilégiés vis à vis de la population française, notamment les scolaires parfois en perte de repères et en rappelant le sacrifice et le dévouement de ceux qui ont combattu hier et aujourd'hui (expo OPEX) pour que la France vive libre. Après ces terribles attentats la Ministre de l'éducation a poussé un vibrant appel aux bonnes volontés pour inculquer les valeurs aux jeunes scolaires parfois imprégnés d'idéologies malsaines. Sachons y répondre. Le Président Hollande a présenté en conférence de presse de janvier : deux modèles d'intégration et de réussite en matière de citoyenneté, le SMA et les EPID (l'EPID est une réponse singulière et adaptée aux besoins de jeunes désocialisés, en manque de repères et pour lesquels le risque de marginalisation est important) ce qui montre que les militaires ou anciens combattants appelés ou professionnels ont des savoir-faire et une conception des valeurs exemplaires.

L'UNC cependant restera toujours vigilante et réagira lorsqu'il y a instrumentalisation de la Mémoire comme par exemple cette visite inopportune de notre Secrétaire d'Etat à Sétif pour le 70e anniversaire du « massacre de milliers d'Algériens sous la colonisation française » confondant repentance unilatérale et mémoire partagée.

Comme le disait un très haut gradé de l'armée algérienne : « la guerre d'Algérie avec la France ne concerne que quelques nostalgiques parlementaires du FLN. En revanche nous avons eu plusieurs années de guerre civile dans les années 90 contre le fondamentalisme qui ont fait 200 000 morts, détruits ou divisés des familles, empêché notre développement, notre ennemi commun avec vous Français c'est aujourd'hui le terrorisme islamiste.

Notre rôle ne consiste pas à écrire l'histoire, laissons cette lourde tâche aux historiens sérieux et attendons le temps nécessaire. Limitons – nous à la collecte des témoignages car le temps presse...

Nous sommes une association bien vivante, accueillante, soucieuse des intérêts de ceux qui ont combattu pour la Patrie mais attentive à la pérennité des valeurs qui ont construit la France.

Enfin, à l'approche de notre 100ème anniversaire en 2018, nous sommes engagés au niveau national et départemental près de l'ONAC – VG et des commissions de commémoration du centenaire de la guerre 14/18 afin de réaliser des actions communes pour réveiller les uns et faire connaître aux autres le passé. La mémoire du sacrifice de nos poilus de la Grande Guerre ne doit pas s'oublier et ne s'oubliera pas malgré le temps qui passe. Presque 1.000 d'entre eux sont morts chaque jour pendant 52 mois. Toutes les familles françaises sont concernées par la Grande Guerre. Nos victoires de la première et seconde guerre mondiale ne doivent pas nous aveugler et laisser croire que nous vivons en paix. Une guerre insidieuse, rampante, sournoise, tragique qu'il faut regarder en face d'autant qu'elle sous – tend à nos portes des fanatiques religieux que seuls des esprits aveugles et naïfs ne veulent pas voir.

Malheureusement, sous prétexte de rigueur budgétaire, depuis plusieurs années, le gouvernement de la France s'en prend au budget des armées qui est encore celui qui est le plus amputé : dissolution de nos régiments, réduction des effectifs, mauvais entretien de nos matériels : armes, véhicules, aviations...alors que nous intervenons sur tous les fronts à l'extérieur et maintenant sur le sol de notre pays.

Je ne veux pas conclure sans aborder certains sujets particulièrement scandaleux pour le 1er, inacceptable pour le second et surprenant pour le 3ème :

1/ scandaleux la décision du gouvernement de faire rentrer au Panthéon un homme qui a traité notre drapeau « d'ignoble symbole, troche- cul, saloperie tricolore » ce n'est pas acceptable et je citerai le Général Pinard Legry, président national de l'ASAF qui adresse une lettre ouverte au président Hollande : « si vous maintenez le nom de Jean Zay, nul doute que les Français seront nombreux le 27 mai à refuser d'honorer un homme qui a insulté de la pire manière notre Drapeau, et dénoncer ce qui s'apparenterait à une forfaiture » .

2/ inacceptable et inopportune la visite du Secrétaire d'Etat Jean – Marc Todeschini à Sétif du 19 au 21 avril 2015. Cette visite officielle d'un représentant du gouvernement français est également très mal perçue par le peuple algérien car les descendants des victimes : « n'ont pas l'intention, ni la volonté, ni le désir de souiller leurs martyrs avec des billets de banque. On ne veut pas de repentance, mais des excuses officielles...Journal El Watan. »

3/ Surprenant de la part de la direction générale de l'ONAC – VG de maintenir en 2015 et pour 4 ans la répartition de représentation des membres du 2ème collège sans tenir compte de l'âge des représentants de la 2nd génération du feu, tous octogénaires. Surprenant également cette décision de limiter à 2 candidats (2nd collège) par catégorie et par association en faisant abstraction des effectifs réels des associations. Un rendez –vous est en cours avec la directrice générale pour demander des explications car je vous rappelle que l'ONAC – VG est un organisme paritaire...

J'ai une pensée particulière pour nos veuves et pour nos veuves de guerre de toutes les générations. Vous méritez notre reconnaissance et notre compassion.

L'UNC doit rester VIGILANTE pour préserver les DROITS ACQUIS et avoir cette FERMETE face aux pouvoirs publics pour défendre les DROITS NOUVEAUX.

Que vive l'UNC, vive la France./.

Henri CHEMIN – Président départemental UNC – AEVOG 56

Secrétaire général national. »

Le Directeur de l'ONAC,(photo 76) Arnaud BAYEUX (photo 71) ainsi que le DMD, le Colonel Bernard CHAUVIN sont intervenus tour à tour afin de transmettre aux adhérents et de démontrer l'intérêt qu'ils portent au Devoir de Mémoire et aux Anciens Combattants, plus particulièrement à notre association, l'UNC.

L'ensemble de l'assistance et les porte-drapeaux se préparent à défiler dans les petites rues de BREHAN pour se rendre au monument aux Morts pour la cérémonie.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités.

Ont été décoré : de la Croix du Combattant, Joseph ROPERT(UNC BREHAN), de la Médaille de Reconnaissance de la Nation agrafe Afrique du Nord Jean-Claude de CANCELLIS (UNC BREHAN), Jean-Baptiste MARSOIN (UNC BREHAN), Jean COURTIN (UNC BELLEVUE – ST RAOUL), de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre : Jean COURTIN (UNC BELLEVUE – ST RAOUL), Roger LE ROY (UNC BELLEVUE – ST RAOUL) et Jean MOIZIARD (UNC BELLEVUE – ST RAOUL).

De retour à l'espace Jean SAULNIER, la section de VANNES a confié le fanion départemental à la section de BREHAN.

Des participants au banquet se sont vus récompenser pour leurs services rendus à l'UNC :

Henri CHEMIN a remis la Médaille du Mérite de l'UNC or à M. Jean DEVELAY Président UNC de Brandérion, décoration exceptionnelle pour avoir sauvé la section de la dissolution, la médaille du Mérite UNC bronze à Paul QUERO (UNC BREHAN), Serge ESTEVAN (UNC LORIENT), Eric DELSAUT, nouveau Président UNC TAUPONT-PLOËRMEL, Jean POULIZAC (UNC MOREAC)

Jean VALLOIR a remis la Médaille du Djebel bronze à M. Jean-Claude AUDRAIN.

L'insigne Soldat de France a été remis à des adhérents de BREHAN.

René MUGNIER a remis un cadeau à l'ancien Secrétaire Général départemental Jean VALLOIR pour ses plus de dix années au service du bureau de la Fédération Départementale.

Claude DOUDARD, Président des combattants volontaires de moins de 20 ans, a remis à son tour, la médaille de son association à Henri CHEMIN.

L'ensemble des participants et invités a pu apprécier cette journée organisée par Jean-Claude AUDRAIN et son équipe, qu'ils soient une nouvelle fois remerciés.

Plus de 330 adhérents ont partagé un repas convivial après les réunions et échanges de la matinée.



